

## JOURS FÉRIÉS 2020

Au gouvernement du Québec, les jours suivants sont considérés comme fériés et chômés :

	<b>JOURS DE FÊTE</b>	<b>CONGÉS FÉRIÉS</b>
Jour de l'An	Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier	Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier
Lendemain du jour de l'An	Jeudi 2 janvier	Jeudi 2 janvier
Vendredi saint	Vendredi 10 avril	Vendredi 10 avril
Lundi de Pâques	Lundi 13 avril	Lundi 13 avril
Journée nationale des patriotes	Lundi 18 mai	Lundi 18 mai
Fête nationale du Québec	Mercredi 24 juin	Mercredi 24 juin
Fête du Canada	Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet	Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet
Fête du Travail	Lundi 7 septembre	Lundi 7 septembre
Fête de l'Action de grâce	Lundi 12 octobre	Lundi 12 octobre
Veille de Noël	Jeudi 24 décembre	Jeudi 24 décembre
Noël	Vendredi 25 décembre	Vendredi 25 décembre
Lendemain de Noël	Samedi 26 décembre	Lundi 28 décembre
Veille du Jour de l'An	Jeudi 31 décembre	Jeudi 31 décembre

**NOTE : Quand un jour férié et chômé tombe un samedi ou un dimanche, il est automatiquement avancé au vendredi précédent ou différé au lundi suivant.**